



Enquête sur le recrutement, l'emploi et les besoins de formation au Québec en 2021-2022

À propos de l'enquête

L'*Enquête sur le recrutement, l'emploi et les besoins de formation au Québec en 2021-2022* est réalisée à la demande du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS). Cette enquête vise à recueillir de l'information sur les embauches et les départs, sur les difficultés de recrutement ainsi que sur la formation pour améliorer la connaissance du marché du travail. Les causes et répercussions des difficultés de recrutement seront notamment abordées sous l'angle de l'inadéquation des compétences.

Les résultats apporteront aux différents partenaires du marché du travail un éclairage sur les besoins actuels de main-d'œuvre, la nature des postes qui demeurent vacants et les facteurs en cause. Ils contribueront ultimement à renforcer l'adéquation entre l'offre et la demande de main-d'œuvre par profession, tant au niveau national qu'au niveau régional, et ce, pour plusieurs secteurs d'intérêt.

Confidentialité

Votre emplacement a été sélectionné pour participer à cette enquête. Votre participation est **obligatoire** conformément à la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec.

Pour des fins de qualité et de formation, les conversations téléphoniques avec les agents de Statistique Québec sont enregistrées. Si une personne ne souhaite pas que la conversation soit enregistrée, elle peut signifier son refus à l'agent dès le début de l'appel.

Les renseignements doivent être transmis à l'Institut de la statistique du Québec (Statistique Québec) comme demandé dans ce questionnaire. Statistique Québec a conclu une entente avec le MTESS, à qui les renseignements recueillis seront transmis, à l'exception du nom de votre emplacement et de ses coordonnées, à moins d'un refus écrit de votre part reçu d'ici le 30 juin 2023. Vous pouvez en toute confiance fournir vos renseignements : ils seront gardés confidentiels et ne serviront qu'à des fins statistiques.

Assistance

Pour toute assistance, veuillez communiquer avec la Direction de la gestion de la collecte par téléphone au numéro 1 800 561-0213 ou par courriel à l'adresse erefq@stat.gouv.qc.ca.

Directives

- ▶ **Ne nous retournez pas le questionnaire papier.** Pour participer, vous devez **remplir le questionnaire en ligne d'ici deux semaines**, en suivant les instructions contenues dans la lettre ou le courriel que vous avez reçu. Statistique Québec communiquera avec les participants qui n'auront pas soumis leur questionnaire Web afin d'obtenir leurs réponses par téléphone.
- ▶ La période de référence est du **1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022** inclusivement.
- ▶ Ce questionnaire porte sur l'emplacement de l'organisation auquel le questionnaire est adressé. **Si l'organisation possède plus d'un emplacement, veuillez considérer, tout au long du questionnaire, uniquement la situation de l'emplacement auquel le questionnaire est adressé.** Par exemple, s'il s'agit d'un siège social, répondez uniquement pour celui-ci.
- ▶ On entend par **emplacement** une unité de production située en un endroit géographique précis où a lieu une activité économique et pour laquelle il existe au moins des données sur l'emploi.
- ▶ **Les réponses aux questions doivent porter sur l'ensemble des employés.** Veuillez inclure tous les employés figurant sur la liste de paie, y compris ceux qui travaillent sur la route ou à l'extérieur de l'emplacement mais qui relèvent de l'emplacement, les étudiants et les stagiaires lorsqu'un poste leur est réservé, le personnel de direction et les propriétaires (s'ils reçoivent un salaire et relèvent de l'emplacement), ainsi que les employés provenant d'agences de placement qui travaillent dans votre emplacement, qu'ils soient ou non sur la liste de paie. Si l'emplacement est une agence de placement, veuillez inclure tous les employés figurant sur la liste de paie et qui travaillent pour l'agence (réceptionniste, recruteur, comptable, etc.). Ne tenez pas compte des employés que vous placez et qui effectuent leurs tâches ailleurs, même s'ils sont rémunérés par l'agence.
- ▶ Pour les questions 1 et 14, veuillez vous référer au **Guide à l'intention du participant** fourni avec ce questionnaire.
- ▶ Si votre emplacement avait moins de cinq (5) employés au moment de la période du **1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022** où il y avait le plus d'employés sur votre liste de paie, veuillez communiquer avec Statistique Québec au 1 800 561-0213.
- ▶ Répondez du mieux que vous pouvez. Si vous n'avez pas l'information exacte pour certaines parties du questionnaire, veuillez fournir la meilleure estimation possible.

Section 1 Secteur d'activité économique et gestion des ressources humaines

Pour répondre, veuillez vous référer à la période du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022 inclusivement.

Dans le corps du courriel que vous a envoyé Statistique Québec, ou encore en page 1 du questionnaire papier que vous avez reçu par la poste, vous trouverez un code à la suite du mot « SCIAN ». Notez que pour certains emplacements, ce code peut être absent. Pour connaître la signification du code, consultez la liste des secteurs d'activité économique figurant dans le *Guide à l'intention du participant*. Si votre emplacement est actif dans plus d'un secteur d'activité, celui qui est considéré comme le principal est celui dans lequel l'emplacement génère le plus grand chiffre d'affaires.

1 Le code SCIAN inscrit dans le courriel ou sur le questionnaire papier que vous avez reçu correspond-il au principal secteur d'activité économique de votre emplacement ?

- ☐ Oui → Passez à la question 2.
- ☐ Non → Passez à la question 1.1.
- ☐ Non, aucun code SCIAN ne figure dans le courriel ou sur le questionnaire reçu.
↳ Passez à la question 1.1.

1.1 Si aucun code SCIAN n'est inscrit dans le courriel ou sur le questionnaire que vous avez reçu, ou s'il y en a un mais qu'il est erroné, veuillez choisir, dans la liste des secteurs d'activité économiques figurant dans le *Guide à l'intention du participant*, le code alphanumérique qui correspond au principal secteur d'activité de votre emplacement.

(composé d'une lettre et de deux chiffres)

☐ Autre, précisez :

2 Ressources humaines

2.1 Entre le 1^{er} septembre 2021 et le 31 août 2022 inclusivement, si vous tenez compte du moment de l'année où il y avait le plus d'employés sur votre liste de paie, quel était le nombre total d'employés actifs (en lien d'emploi ou sur la liste de paie) dans votre emplacement ?

Nombre :

2.2 Sur le plan de la gestion des ressources humaines, quelle situation correspondait à celle de votre emplacement entre le 1^{er} septembre 2021 et le 31 août 2022 ? Cochez un seul choix.

- ☐ a. Il y avait un département (direction, service, etc.) des ressources humaines
- ☐ b. Il y avait l'équivalent d'un poste à temps plein en gestion des ressources humaines
- ☐ c. Il y avait l'équivalent d'un poste à temps partiel en gestion des ressources humaines
- ☐ d. Le propriétaire assumait entièrement la gestion des ressources humaines
- ☐ e. Aucun poste n'était en lien uniquement avec la gestion des ressources humaines dans l'emplacement ou les fonctions liées aux ressources humaines étaient sous la responsabilité du siège social (société mère)
- ☐ f. La gestion des ressources humaines était confiée à une firme externe
- ☐ g. Autre, précisez :

Section 2 Situation en entreprise

Pour répondre, veuillez vous référer à la période du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022 inclusivement.

3 Présentement, est-ce que votre emplacement compte moins d'employés qu'à la même période il y a un an ?

- ☐ Oui → Passez à la question 4.
- ☐ Non → Passez à la question 5.
- ☐ Ne sait pas/ne veut pas répondre → Passez à la question 5.

4 Pour quelles raisons votre emplacement compte-t-il moins d'employés ?
(plusieurs réponses possibles)

- ☐ Votre niveau d'activité a baissé et vos besoins en main-d'œuvre sont moindres
- ☐ Vous éprouvez de la difficulté à embaucher de la main-d'œuvre
- ☐ Vous avez pris un virage technologique qui fait que vous avez besoin de moins de main-d'œuvre pour un même niveau d'activité
- ☐ Vous avez revu votre organisation du travail ou du personnel de sorte que vous avez besoin de moins de main-d'œuvre pour un même niveau d'activité

5 Est-ce que vos dépenses en machines et en matériel technique (machines-outils, nouvelles technologies, automatisation, robotisation, virage numérique, etc.) étaient plus élevées durant la période du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022 que durant la même période l'année précédente ?

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Ne sait pas/ne veut pas répondre

6 Est-ce que votre offre de formation de la main-d'œuvre était plus élevée durant la période du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022 que durant la même période l'année précédente ?
Par offre de formation, on parle en termes d'investissement financier.

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Ne sait pas/ne veut pas répondre

On entend par formation toute activité de formation qui vise à améliorer les compétences des employés. Elle est structurée en termes d'objectifs, de durée ou de soutien à l'apprentissage. Elle peut être donnée par une ressource interne ou externe et conduire ou non à une attestation. Veuillez ne pas tenir compte des activités informelles d'apprentissage (sur le tas) ou d'échanges d'informations entre collègues.

Section 3 Embauches et départs au sein de l'emplacement

Pour répondre, veuillez vous référer à la période du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022 inclusivement.

Exemples d'embauches et de départs pour répondre aux questions 7 à 10.2

	Août 2021	Sept. 2021	Oct. 2021	Nov. 2021	Déc. 2021	Janv. 2022	Fév. 2022	Mars 2022	Avril 2022	Mai 2022	Juin 2022	Juill. 2022	Août 2022	Sept. 2022	Résultats pour 2021-2022
Ex. 1 Travailleur saisonnier d'été	...	D								E	...	...			- 0 embauche - 0 départ
Ex. 2 Travailleur saisonnier d'hiver		E	...	...	...	...	D								- 1 embauche - 1 départ
Ex. 3 Travailleur sur appel		E	...	D				E	...	D					- 1 embauche - 1 départ
Ex. 4 Travailleur sur appel		E	...	D				E	...	D		E	...	...	- 1 embauche - 0 départ

E : embauche et D : départ

Les mouvements de personnel entre les différents emplacements (succursales, filiales, bureaux, etc.) de votre organisation ne doivent pas être considérés comme des embauches ou des départs. Veuillez exclure les employés qui ont quitté l'organisation et qui ont été réembauchés la même année.

7 Entre le 1^{er} septembre 2021 et le 31 août 2022 inclusivement, est-ce que votre emplacement a embauché du personnel ?

- ☐ Oui → Passez à la question 7.1.
- ☐ Non → Passez à la question 9.

7.1 Indiquez le nombre total d'embauches durant cette période (entre le 1^{er} septembre 2021 et le 31 août 2022 inclusivement) : _____

Si votre emplacement a pourvu des postes durant la période du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022 inclusivement en ayant recours à du personnel provenant d'agences de placement, veuillez compter une seule embauche par poste pourvu de cette façon, sans tenir compte du nombre de personnes qui y ont été affectées en rotation. Ainsi, si, pour un seul poste, du personnel provenant d'une agence de placement a été engagé, comptez une seule embauche, et ce, même si dans les faits plusieurs personnes ont été affectées à ce poste par l'agence.

La date de début de l'entente avec l'agence de placement tient lieu de date d'embauche. Si l'entente a débuté entre le 1^{er} septembre 2021 et le 31 août 2022, on considère qu'il y a eu embauche au cours de la période du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022 inclusivement.

8 Indiquez dans le tableau ci-dessous les postes pour lesquels votre emplacement a embauché du personnel entre le 1^{er} septembre 2021 et le 31 août 2022.

- Précisez le titre du poste, les trois principales tâches effectuées, le niveau du diplôme demandé et le nombre d'employés embauchés.
- Procédez par ordre croissant, donc en commençant par le poste concerné par le plus grand nombre d'embauches.
- Si plus de 10 postes ont été touchés par des embauches, veuillez indiquer les 10 principaux en ce qui a trait au nombre d'embauches.
- Pour le diplôme, inscrivez la lettre correspondant au niveau du diplôme demandé à l'aide de la liste ci-dessous.

- A - Aucun
- B - DES : Diplôme d'études secondaires
- C - AEP : Attestation d'études professionnelles
- D - DEP ou ASP : Diplôme d'études professionnelles ou Attestation de spécialisation professionnelle
- E - AEC : Attestation d'études collégiales
- F - DEC : Diplôme d'études collégiales
- G - Certificat universitaire (niveau inférieur au baccalauréat)
- H - Diplôme universitaire (baccalauréat ou niveau supérieur)

Embauches		Les trois principales tâches effectuées			Niveau du diplôme demandé	Nombre d'embauches faites
Titre du poste						
1)						
2)						
3)						
4)						
5)						
6)						
7)						
8)						
9)						
10)						

9 Combien de personnes votre emplacement a-t-il l'intention d'embaucher au cours des 12 prochains mois ? *Veuillez inscrire 0 (zéro) si aucune embauche n'est prévue.*

Nombre : _____

Veuillez exclure les départs d'employés qui ont quitté l'organisation et qui ont été réembauchés la même année, les départs d'étudiants qui ont été embauchés pour des emplois qui leur étaient réservés (par exemple, emplois d'été ou stages en milieu de travail) ou les départs d'employés pour des congés prolongés (ex. : congés parentaux, congés de maladie, etc.).

Si votre emplacement a pourvu des postes en ayant recours à du personnel provenant d'agences de placement et que des départs de ressources placées par ces agences ont eu lieu entre le 1^{er} septembre 2021 et le 31 août 2022, veuillez compter un seul départ par poste qui avait été pourvu de cette façon, sans tenir compte du nombre de personnes qui y avaient été affectées. Ainsi, si, pour un seul poste, du personnel provenant d'une agence de placement avait été engagé, comptez un seul départ, et ce, même si dans les faits plusieurs personnes avaient été affectées à ce poste par l'agence.

La date de fin de l'entente avec l'agence de placement tient lieu de date de départ. Si l'entente a pris fin entre le 1^{er} septembre 2021 et le 31 août 2022, on considère qu'il y a eu départ pendant la période de référence.

10 Entre le 1^{er} septembre 2021 et le 31 août 2022 inclusivement, y a-t-il des employés qui ont quitté votre emplacement pour cause de démission, de mise à pied ou de retraite ?

☐ Oui → Passez à la question 10.1.

☐ Non → Passez à la question 11.

10.1 Indiquez le nombre total de départs entre le 1^{er} septembre 2021 et le 31 août 2022 :

↳ S'il n'y en a aucun, inscrivez 0 et passez à la question 11

10.2 Parmi ces départs, combien étaient pour :

démission _____

mises à pied _____

retraite _____

Section 4 Postes qui sont demeurés vacants pendant 90 jours consécutifs ou plus

Pour répondre, veuillez vous référer à la période du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022 inclusivement.

Un poste correspond à un employé et non à un corps de travail.

- 11** Parmi les postes qui relèvent de votre emplacement et qui étaient vacants entre le 1^{er} septembre 2021 et le 31 août 2022 inclusivement, combien sont demeurés vacants pendant 90 jours consécutifs ou plus ? Veuillez prendre en compte à la fois les postes devenus vacants à la suite d'un départ et les nouveaux postes. Calculez la durée à partir du moment où le poste a été affiché à l'externe.

Prenez en compte les postes pour lesquels votre emplacement a activement cherché à recruter à l'externe, même si ceux-ci n'étaient pas encore vacants au moment de l'affichage, et qui auraient été pourvus dans un délai raisonnable si des candidats qualifiés s'étaient présentés.

Prenez en compte :

- les postes qui, au 1^{er} septembre 2021, étaient vacants depuis au moins 90 jours ;
- tous les autres postes vacants qui, entre le 1^{er} septembre 2021 et le 31 août 2022, sont restés vacants pendant 90 jours ou plus ;
- les postes restés vacants pendant 90 jours ou plus qui exigent que l'employé travaille à domicile ou à l'extérieur de l'emplacement, seulement si l'employé relève de votre emplacement ;
- les postes de stagiaires ou d'étudiants restés vacants pendant 90 jours ou plus s'il s'agit de postes réservés (des tâches sont à accomplir et un poste est réservé aux stagiaires ou étudiants à cette fin).

Ne prenez pas en compte :

- les postes qui sont devenus vacants après le 3 juin 2022 (puisque'ils ne pouvaient pas être vacants depuis au moins 90 jours consécutifs au 31 août 2022) ;
- les postes pour lesquels votre emplacement fait du recrutement constant. Les postes en recrutement constant sont ceux pour lesquels votre emplacement cherche activement et constamment à recruter, c'est-à-dire pour lesquels il y a un affichage à l'externe de façon permanente et il y aurait embauche si des candidats qualifiés se présentaient ;
- les postes visés par un affichage dont l'objectif est uniquement de constituer une liste de candidats (il n'y a pas de postes à pourvoir dans l'immédiat) ;
- les postes réservés à l'externe (tout poste réservé à des personnes qui ne sont pas considérées comme des employés de l'emplacement) ;
- les postes vacants des autres emplacements de l'organisation.

Nombre de postes restés vacants pendant 90 jours consécutifs ou plus :

↳ S'il n'y en a aucun, inscrivez 0 et passez à la question 18.

- 12** À la question 11, vous avez répondu qu'un certain nombre de postes étaient restés vacants pendant 90 jours consécutifs ou plus au sein de votre emplacement entre le 1^{er} septembre 2021 et le 31 août 2022. Ce nombre représentait quelle proportion de l'ensemble des postes qui ont été vacants pendant cette même période (prenez en compte les postes devenus vacants à la suite d'un départ et les nouveaux postes, et qui ont fait l'objet d'un affichage à l'externe) ?

%

13 Indiquez dans le tableau ci-dessous les professions ou métiers correspondant aux postes restés vacants pendant 90 jours consécutifs ou plus.

- Précisez le titre du poste, les trois principales tâches effectuées et le nombre de postes qui sont demeurés vacants pendant 90 jours ou plus.
- Procédez en débutant par la profession ou le métier pour laquelle ou lequel il y a eu le plus grand nombre de postes restés vacants pendant 90 jours ou plus.
- Si plus de 10 professions ou métiers ont été touchés par des postes qui sont demeurés vacants pendant 90 jours ou plus, veuillez indiquer les 10 principaux en ce qui a trait au nombre de postes restés vacants pendant 90 jours ou plus.
- Si votre emplacement a recherché plusieurs candidats pour des postes identiques sur le plan des exigences (responsabilités, scolarité, expérience, etc.), vous pouvez regrouper l'information sur une même ligne et indiquer le nombre de postes qui sont demeurés vacants pendant 90 jours ou plus. Si les exigences étaient différentes, considérez ces postes comme étant distincts : vous aurez à fournir des renseignements propres à chaque profession ou métier à la prochaine question. *Par exemple, si votre emplacement cherche activement à recruter un technicien ou une technicienne en génie civil junior (DEC sans expérience) et un technicien ou une technicienne en génie civil principal(e) (DEC avec huit ans d'expérience), il s'agit de deux postes vacants différents.*

Postes restés vacants pendant 90 jours ou plus

Titre du poste	Les trois principales tâches effectuées	Nombre de postes restés vacants
1) <i>ingénieur civil junior</i>		3
2) <i>ingénieur civil sénior</i>		1
3)		
4)		
5)		
6)		
7)		
8)		
9)		
10)		

14 Pour chaque profession ou métier pour lesquels des postes restés vacants pendant 90 jours ou plus ont été déclarés à la question 13, veuillez fournir les renseignements demandés (items a) à h)).

Une autre copie de la question 14 est disponible à la fin du questionnaire. Vous pouvez imprimer autant de copies que le nombre de postes déclarés à la question 13 (pour chaque ligne).

Référez-vous au **Guide à l'intention du participant** pour des définitions plus précises.

- Pour les renseignements demandés sur les exigences de l'emploi (diplôme, qualification et expérience), veuillez indiquer ce qui est minimalement exigé.
- Répondez selon la situation qui décrit le mieux le type de candidat(e)s recherché(e)s. Par exemple, si votre emplacement cherche des conducteurs ou des conductrices de camion de transport avec deux ans d'expérience ou détenant le DEP mais n'ayant aucune expérience (le DEP compense l'expérience manquante), mais qu'il y a une préférence pour l'embauche de personnes titulaires du DEP, indiquez DEP au diplôme demandé et 0 (zéro) au nombre d'années d'expérience demandé.

Veuillez convertir le salaire en taux horaire. Si la rémunération est basée sur le rendement (à la pièce, à la commission, au kilométrage, etc.), estimez de la façon la plus juste possible le taux horaire moyen que cela peut représenter. Veuillez vous référer au **Guide à l'intention du participant** pour des consignes plus détaillées.

Si le nombre d'heures est variable (il n'y a pas de semaine normale de travail), veuillez fournir une estimation la plus juste possible du nombre moyen d'heures de travail par semaine. Veuillez vous référer au **Guide à l'intention du participant** pour des consignes plus détaillées.

Pour le poste déclaré à la ligne 1 de la question 13

Titre du poste : _____

- a) Salaire horaire offert (à taux simple) : _____ \$/h
- b) Heures hebdomadaires de travail (horaire normal) : _____ h/sem.
- c) Statut de l'emploi
☐ Permanent ☐ Temporaire (sauf saisonnier) ☐ Saisonnier
- d) Type d'horaire
☐ Jour ☐ Soir ☐ Nuit ☐ Décalé ☐ Quarts en rotation
☐ Sur appel ☐ Autre, précisez : _____
- e) Diplôme demandé
☐ Aucun ☐ AEC : Attestation d'études collégiales
☐ DES : Diplôme d'études secondaires ☐ DEC : Diplôme d'études collégiales
☐ AEP : Attestation d'études professionnelles ☐ Certificat universitaire (niveau inférieur au baccalauréat)
☐ DEP ou ASP : Diplôme d'études professionnelles ou Attestation de spécialisation professionnelle ☐ Diplôme universitaire (baccalauréat ou niveau supérieur)
- f) Qualifications professionnelles demandées. *Cochez toutes celles qui s'appliquent.*
☐ Carte de compétence ou certificat de qualification (requis par la réglementation du métier) ☐ Maîtrise d'une langue autre que le français ou l'anglais
☐ Appartenance à un ordre professionnel ☐ Autres compétences ou connaissances particulières qui ne s'acquièrent pas par la formation initiale (p. ex. : techniques de secourisme, maîtrise d'un logiciel, etc.)
☐ Attestation de formation pour la manipulation de machines ou d'appareils ☐ Autres, précisez : _____
☐ Permis de conduire ☐ Aucune qualification demandée
☐ Maîtrise de l'anglais

g) Nombre d'années d'expérience minimal demandé

☐ Aucune expérience demandée

Nombre d'années minimal d'expérience demandé

h) Indiquez la ou les principales raisons pour lesquelles le poste est demeuré vacant pendant 90 jours ou plus. *Cochez toutes celles qui s'appliquent.*

☐ A. L'emplacement est éloigné géographiquement

☐ B. Les infrastructures sont insuffisantes dans la localité où se situe l'emplacement (transport en commun inadéquat, insuffisance de logements, absence de réseau cellulaire, manque de services de proximité, etc.)

☐ C. La profession et/ou le secteur d'activité sont méconnus ou perçus négativement

☐ D. Le poste offert n'est pas permanent (temporaire, mais non saisonnier)

☐ E. Le poste offert n'est pas à temps plein (temps partiel – moins de 30 h/semaine)

☐ F. Le travail offert est saisonnier

☐ G. Les conditions de travail offertes ne conviennent pas (salaires, avantages sociaux, congés, etc.)

☐ H. Le poste est peu attrayant en raison de certaines caractéristiques (pénibilité du travail, risques pour la santé ou la sécurité, horaires atypiques, etc.)

☐ I. Les candidats n'avaient pas le diplôme recherché (qualification)

☐ J. Les candidats n'avaient pas la certification requise ou ne satisfaisaient pas à une exigence légale (ex. : permis de conduire)

☐ K. Les candidats n'avaient pas l'expérience demandée

☐ L. Les candidats n'avaient pas certaines compétences, habiletés personnelles ou connaissances précises considérées comme indispensables à l'exercice de la profession ou du métier offert

☐ M. Autre, précisez :

i) Si vous avez coché L, précisez la principale compétence, habileté ou connaissance qui faisait défaut. *Cochez un seul choix.*

☐ L.1. Lecture

☐ L.10. Savoir-être et aptitudes personnelles (politesse, ponctualité, etc.)

☐ L.2. Rédaction

☐ L.11. Compétences en gestion, supervision, gestion de projets ou gestion de la qualité

☐ L.3. Utilisation de documents

☐ L.12. Techniques, méthodes, procédés ou processus de travail ; veuillez préciser :

☐ L.4. Calcul

☐ L.13. Maîtrise d'un logiciel ou d'un progiciel ; veuillez préciser :

☐ L.5. Communication orale

☐ L.14. Utilisation de machines ou d'équipements ; veuillez préciser :

☐ L.6. Capacité de raisonnement

☐ L.15. Connaissances particulières (d'un domaine, d'un secteur, etc.) ; veuillez préciser :

☐ L.7. Compétences numériques

☐ L.16. Habiletés particulières (dextérité, endurance, etc.) ; veuillez préciser :

☐ L.8. Travail d'équipe

☐ L.17. Autre, veuillez préciser :

☐ L.9. Formation continue

RÉPERCUSSIONS DES POSTES RESTÉS VACANTS PENDANT 90 JOURS OU PLUS

15 Quelles actions votre emplacement a-t-il entreprises lorsque des postes sont demeurés vacants pendant 90 jours ou plus ?

	Oui	Non
1) Recours aux heures supplémentaires	☐	☐
2) Changement dans l'organisation du travail ou les processus	☐	☐
3) Recours accru à la sous-traitance	☐	☐
4) Investissement en machines et matériel (machines-outils, nouvelles technologies, automatisation, robotisation, etc.). Veuillez préciser :	☐	☐
a) ☐ Nouveaux équipements de production		
b) ☐ Nouvelles technologies de l'information et des communications		
c) ☐ Nouveaux logiciels		
d) ☐ Ne sait pas / ne veut pas répondre		
5) Recours à des firmes de recrutement ou de placement temporaire	☐	☐
6) Recrutement à l'extérieur du Québec (à l'exception du recrutement de travailleurs étrangers temporaires)	☐	☐
7) Recours à des travailleurs étrangers temporaires	☐	☐
8) Assouplissement des critères ou exigences d'embauche	☐	☐
9) Programme d'apprentissage en milieu de travail, formation pratique en entreprise, compagnonnage ou formation duale (les programmes peuvent être autres que ceux d'Emploi-Québec)	☐	☐
10) Investissement additionnel dans le développement des compétences de la main-d'œuvre en poste (autrement que par la formation pratique en entreprise)	☐	☐
11) Embauche d'anciens employés à la retraite (y compris sur une base contractuelle)	☐	☐
12) Recours aux services aux entreprises des services publics d'emploi	☐	☐
13) Intervention auprès de différentes instances afin de trouver des solutions plus globales (intervention faite lorsqu'une problématique déborde du cadre de l'organisation ; il pourrait par exemple s'agir d'une intervention auprès de la municipalité pour le développement du réseau de transport s'il s'agit d'un frein au développement du territoire)	☐	☐
14) Autre, précisez : _____	☐	☐

16 Quels moyens votre emplacement a-t-il mis en œuvre sur le plan des conditions de travail pour attirer la main-d'œuvre et pourvoir ces postes vacants ? Cochez tous ceux qui s'appliquent.

- ☐ a. Augmentation des salaires
- ☐ b. Bonification des avantages sociaux
- ☐ c. Flexibilité ou aménagement des horaires de travail
- ☐ d. Implantation de mesures de conciliation travail-famille (ex. : service de garde en milieu de travail, congés pour responsabilités familiales, etc.)
- ☐ e. Télétravail
- ☐ f. Amélioration de l'environnement de travail (aménagement des lieux de travail, activités sociales, etc.)
- ☐ g. Autres, précisez : _____
- ☐ h. Aucun

17 Le fait qu'un ou plusieurs postes soient demeurés vacants pendant au moins 90 jours a-t-il eu des conséquences sur la production de l'organisation ?

- ☐ Oui → Passez à la question 17.1.
- ☐ Non → Passez à la question 18.

17.1 Indiquez la principale conséquence. Cochez un seul choix.

- ☐ a. Ralentissement ou réduction de la production ou diminution des services (sans fermeture)
- ☐ b. Fermeture d'un quart de travail ou de production
- ☐ c. Prolongation du délai de livraison (produit ou service)
- ☐ d. Refus de contrats (un ou plusieurs)
- ☐ e. Report d'un projet d'expansion
- ☐ f. Autre, précisez : _____

Section 5 Formation

Pour répondre, veuillez vous référer à la période du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022 inclusivement.

On entend par formation toute activité de formation qui vise à améliorer les compétences des employés. Elle est structurée en termes d'objectifs, de durée ou de soutien à l'apprentissage. Elle peut être donnée par une ressource interne ou externe et conduire ou non à une attestation. Veuillez ne pas tenir compte des activités informelles d'apprentissage (sur le tas) ou d'échanges d'informations entre collègues.

18 Entre le 1^{er} septembre 2021 et le 31 août 2022 inclusivement, votre organisation (l'emplacement ou l'entreprise dont il relève) a-t-elle financé ou organisé des activités de formation pour les employés de votre emplacement ?

☐ Oui Précisez le nombre d'employés de l'emplacement ayant suivi au moins une activité de formation entre le 1^{er} septembre 2021 et le 31 août 2022 : _____

☐ Non → Passez à la question 20.

19 Quelles sont les principales raisons qui ont motivé la décision de financer ou d'organiser des activités de formation ? Veuillez cocher un maximum de 5 choix.

- ☐ a. Amélioration de la productivité
- ☐ b. Difficulté de recruter du personnel qualifié
- ☐ c. Roulement de personnel élevé
- ☐ d. Adaptation du personnel aux changements technologiques ou organisationnels
- ☐ e. Réduction des pertes causées par l'ignorance ou par une mauvaise utilisation de l'équipement
- ☐ f. Réponse à une obligation contractuelle pour la fabrication ou la distribution d'un produit ou respect d'une norme de qualité (ex. : une norme ISO)
- ☐ g. Nécessité d'assurer la relève, à la suite d'un ou de plusieurs départs (prévus ou récents)
- ☐ h. Respect d'une obligation d'un ordre professionnel, d'une loi ou d'un règlement (sauf la Loi sur les compétences et la Loi sur la santé et la sécurité du travail)
- ☐ i. Conformité à la Loi sur les compétences (loi du 1 %)
- ☐ j. Accroissement de la motivation ou de l'autonomie des employés
- ☐ k. Renforcement du travail d'équipe
- ☐ l. Réponse à une demande du syndicat ou des employés
- ☐ m. Autres, précisez : _____

20 Au cours des 12 prochains mois, est-ce que votre organisation (l'emplacement ou l'entreprise dont il relève) compte financer ou organiser des activités de formation pour les employés de votre emplacement ?

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Ne sait pas

Section 6 Fin du questionnaire

Nom et titre du poste de la personne qui a rempli le questionnaire.

Prénom

Nom

Titre

Au besoin, veuillez corriger les coordonnées de votre organisation inscrites à la page 1.

Inscrire uniquement
les renseignements
à corriger.

Prénom

Nom

Adresse

Municipalité

Province

Code postal

Si vous avez des questions ou des commentaires à propos de l'enquête, vous pouvez communiquer avec nous au numéro sans frais 1 800 561-0213.

Si vous le désirez, vous pouvez inscrire vos commentaires dans l'espace qui suit.

Statistique Québec vous remercie d'avoir collaboré à cette enquête.

Copie supplémentaire pour répondre à la question 14 concernant les postes déclarés à la question 13.

Veuillez convertir le salaire en taux horaire. Si la rémunération est basée sur le rendement (à la pièce, à la commission, au kilométrage, etc.), estimez de la façon la plus juste possible le taux horaire moyen que cela peut représenter. Veuillez vous référer au **Guide à l'intention du participant** pour des consignes plus détaillées.

Si le nombre d'heures est variable (il n'y a pas de semaine normale de travail), veuillez fournir une estimation la plus juste possible du nombre moyen d'heures de travail par semaine. Veuillez vous référer au **Guide à l'intention du participant** pour des consignes plus détaillées.

Pour le poste déclaré à la ligne _____ de la question 13

Titre du poste : _____

- ← a) Salaire horaire offert (à taux simple) : _____ \$/h
- ← b) Heures hebdomadaires de travail (horaire normal) : _____ h/sem.
- c) Statut de l'emploi
- ☐ Permanent ☐ Temporaire (sauf saisonnier) ☐ Saisonnier
- d) Type d'horaire
- ☐ Jour ☐ Soir ☐ Nuit ☐ Décalé ☐ Quarts en rotation
- ☐ Sur appel ☐ Autre, précisez : _____
- e) Diplôme demandé
- ☐ Aucun ☐ AEC : Attestation d'études collégiales
- ☐ DES : Diplôme d'études secondaires ☐ DEC : Diplôme d'études collégiales
- ☐ AEP : Attestation d'études professionnelles ☐ Certificat universitaire (niveau inférieur au baccalauréat)
- ☐ DEP ou ASP : Diplôme d'études professionnelles ou Attestation de spécialisation professionnelle ☐ Diplôme universitaire (baccalauréat ou niveau supérieur)
- f) Qualifications professionnelles demandées. *Cochez toutes celles qui s'appliquent.*
- ☐ Carte de compétence ou certificat de qualification (requis par la réglementation du métier) ☐ Maîtrise d'une langue autre que le français ou l'anglais
- ☐ Appartenance à un ordre professionnel ☐ Autres compétences ou connaissances particulières qui ne s'acquièrent pas par la formation initiale (p. ex. : techniques de secourisme, maîtrise d'un logiciel, etc.)
- ☐ Attestation de formation pour la manipulation de machines ou d'appareils ☐ Autres, précisez : _____
- ☐ Permis de conduire ☐ Aucune qualification demandée
- ☐ Maîtrise de l'anglais
- g) Nombre d'années d'expérience minimal demandé
- ☐ Aucune expérience demandée
- Nombre d'années minimal d'expérience demandé _____

- h) Indiquez la ou les principales raisons pour lesquelles le poste est demeuré vacant pendant 90 jours ou plus. *Cochez toutes celles qui s'appliquent.*
- ☐ A. L'emplacement est éloigné géographiquement
 - ☐ B. Les infrastructures sont insuffisantes dans la localité où se situe l'emplacement (transport en commun inadéquat, insuffisance de logements, absence de réseau cellulaire, manque de services de proximité, etc.)
 - ☐ C. La profession et/ou le secteur d'activité sont méconnus ou perçus négativement
 - ☐ D. Le poste offert n'est pas permanent (temporaire, mais non saisonnier)
 - ☐ E. Le poste offert n'est pas à temps plein (temps partiel – moins de 30 h/semaine)
 - ☐ F. Le travail offert est saisonnier
 - ☐ G. Les conditions de travail offertes ne conviennent pas (salaires, avantages sociaux, congés, etc.)
 - ☐ H. Le poste est peu attrayant en raison de certaines caractéristiques (pénibilité du travail, risques pour la santé ou la sécurité, horaires atypiques, etc.)
 - ☐ I. Les candidats n'avaient pas le diplôme recherché (qualification)
 - ☐ J. Les candidats n'avaient pas la certification requise ou ne satisfaisaient pas à une exigence légale (ex. : permis de conduire)
 - ☐ K. Les candidats n'avaient pas l'expérience demandée
 - ☐ L. Les candidats n'avaient pas certaines compétences, habiletés personnelles ou connaissances précises considérées comme indispensables à l'exercice de la profession ou du métier offert
 - ☐ M. Autre, précisez : _____

i) Si vous avez coché L, précisez la principale compétence, habileté ou connaissance qui faisait défaut. *Cochez un seul choix.*

- | | |
|--|---|
| ☐ L.1. Lecture | ☐ L.10. Savoir-être et aptitudes personnelles (politesse, ponctualité, etc.) |
| ☐ L.2. Rédaction | ☐ L.11. Compétences en gestion, supervision, gestion de projets ou gestion de la qualité |
| ☐ L.3. Utilisation de documents | ☐ L.12. Techniques, méthodes, procédés ou processus de travail ; veuillez préciser : _____ |
| ☐ L.4. Calcul | ☐ L.13. Maîtrise d'un logiciel ou d'un progiciel ; veuillez préciser : _____ |
| ☐ L.5. Communication orale | ☐ L.14. Utilisation de machines ou d'équipements ; veuillez préciser : _____ |
| ☐ L.6. Capacité de raisonnement | ☐ L.15. Connaissances particulières (d'un domaine, d'un secteur, etc.) ; veuillez préciser : _____ |
| ☐ L.7. Compétences numériques | ☐ L.16. Habiletés particulières (dextérité, endurance, etc.) ; veuillez préciser : _____ |
| ☐ L.8. Travail d'équipe | ☐ L.17. Autre, veuillez préciser : _____ |
| ☐ L.9. Formation continue | |